

**Critères pour l'agrément des 4 domaines pharmaceutiques
DES Pharmacie et DES Innovation Pharmaceutique et Recherche**

1. Pharmacie Clinique et Dispensation

- les critères ci-dessous doivent être compris comme des domaines de formation accessibles aux internes.

- les internes doivent pouvoir, à certains moments de leur semestre, être associés à une majorité de ces tâches.

| 1. Critères | Réponses | Commentaires |
|--|---|----------------------------------|
| 1.1. PUI autorisée | oui/non | |
| 1.2. Nombre de lits bénéficiant d'une analyse pharmaceutique | Nombre : | |
| 1.3. Nombre de lits en dispensation nominative complète | Nombre : | |
| 1.4. Education thérapeutique du patient | oui/non | Précisez la spécialité |
| 1.5. Implantation d'un interne en pharmacie dans un service clinique | oui/non | Précisez la ou les discipline(s) |
| 1.6. Pharmacocinétique clinique/suivi thérapeutique | Nbre de médicaments dosés : Nbre de dossiers par an : | |
| 1.7. Dispensation de produits de santé à statuts particuliers - rétrocession - essais cliniques - ATU - radiopharmacie (site autorisé) | Nbre d'ordonnances par an : Nbre d'essais actifs : Nbre d'ordonnances par an : oui/non | |

